

Exp. : Philippe VIDAL

**Monsieur Michel LEPRETRE
Président de l'EPT
Grand Orly – Seine – Bièvre**

16, avenue Jean-Jaurès

94600 CHOISY-LE-ROI

Objet : Avant-projet ANRU Lamartine

P.J. : Compte rendu de la séance du
Conseil Municipal du 5 Juillet

Villejuif, le 13 décembre 2017

Monsieur le Président,

Lors de la séance du Conseil Territorial du 26 septembre dernier, à l'occasion du débat s'agissant de l'avant-projet de rénovation urbaine du quartier Lamartine à Villejuif, vous avez été alerté sur les conditions de son adoption lors de la séance du 5 juillet 2017 du conseil municipal de Villejuif.

Vous avez-vous même exprimé alors le souhait de pouvoir disposer du compte-rendu de séance de ce conseil municipal afin d'évaluation des risques d'irrégularités, et de nombreux élu(e)s Territoriaux se sont alors abstenu(e)s en attente de précisions.

Ce compte rendu du 5 juillet vient seulement d'être examiné pour ratification par le Conseil Municipal du 8 décembre. Malgré nos protestations, la vérité sur le déroulé de la séance du 5 juillet y est gravement altérée.

Pour mémoire, lors de ce débat, les élus ont été mis devant le fait accompli de l'interruption de la co-construction voulue par la loi Lamy via le recours aux conseils citoyens, et avaient demandé une suspension de séance afin de pouvoir écouter les citoyens venus en nombre.

Cette demande de suspension de séance, formulée par M. VIDAL, reprise dans les propos de M. NUNES, M. LIPIETZ et M. HAREL est effectivement tracée en page 17 et suivantes du compte-rendu de séance.

Le maire a ensuite mis au vote cette délibération alors que les élu(e)s de l'opposition quittaient la séance afin d'aller écouter les habitants.

Cette suspension de séance est déniée par le maire en bas de la page 22 du CR, qui doit cependant bien reconnaître qu'il n'y avait que « 20 voix pour » (soit une minorité des 43 élus présents et représentés). Cette seule indication illustre le caractère irrégulier de ce vote.

Ce compte-rendu, selon lequel la majorité des élus auraient quitté la salle pendant le débat suivant, et non pendant le débat sur l'ANRU pour entendre les habitants, est donc une falsification de la réalité aux conséquences potentiellement dommageables pour l'opération Lamartine-Hochard, falsification que nous signalons en parallèle à la procureure de la République.

Les 21 élu(e)s du Conseil Municipal de Villejuif, signataires de ce présent courrier vous remercient de la bonne prise en compte de ces éléments afin d'éviter tout recours face au réel besoin de rénovation de ce quartier au bénéfice de ses habitants.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de notre profond respect comme à l'expression de nos salutations républicaines

Marc Badel, Guillaume Bulcourt, Anne-Lise Boyer, Claudine Cordillot, Sandra Da Silva Pereira, Natalie Gandais, Dominique Girard, Isabelle Hamidi, Jean-François Harel, Mamilla Kadri, Gilles Lafon, Monique Lambert-Dauvergne, Anne-Gaëlle Leydier, Alain Lipietz, Paulo Nunes, Franck Perillat-Bottonet, Patrick Stagnetto, Sophie Taillé Polian, Sylvie Thomas, Monique Tijeras, Philippe Vidal